

SOCIETE BOTANIQUE DE FRANCE

Rapport moral 2012

Introduction

Chers confrères, chères consœurs, j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter mon troisième rapport moral sur la Société Botanique de France, et de revenir avec vous sur l'année 2012.

Au 31 décembre 2012, notre Société comptait 424 membres à jour de cotisation contre 407 en 2011, 415 en 2010 et 456 en 2009. Par ailleurs, 28 nouveaux membres ont été admis en 2012 contre 60 en 2010. A ce propos, il faut regretter que de nombreux membres acquittent leur cotisation seulement avec une fréquence d'une année sur deux ou davantage encore, ou encore ne les acquittent que tardivement, comme cette année. En conclusion, nos effectifs se redressent un peu cette année, mais à un niveau encore trop faible.

Pourtant, notre Société travaille très activement, plus encore que l'an dernier, comme vous allez pouvoir vous en rendre compte au cours des lignes qui suivent. Je souhaite d'ailleurs qu'à l'avenir les rapports moraux soient mis en ligne sur notre site, pour témoigner de la vie de notre Société.

Diplôme Universitaire de Botanique (D.U.)

La promotion 2011-2012 comptait 16 étudiants. Le module 1 avait été organisé en septembre 2011. En 2012, pour la première fois, 2 stages ont été organisés par la Société en lieu et place des modules 2 et 3 : un stage "généraliste" à Cléron (Jura) organisé par Arnaud Mouly, auquel Bruno de Foucault a participé comme co-encadrant ; et un stage sur les groupes difficiles à Besse (Massif Central) organisé par Anne-Marie Mollet, auquel Jean-Marie Dupont a participé comme co-encadrant. Dans le cadre du module 4, les étudiants réalisent un projet tutoré (11 membres de la Société sont impliqués comme tuteurs, qu'ils en soient vivement remerciés ici). Deux étudiants ont brillamment soutenu leur mémoire en 2012 ; trois autres ont soutenu le 21 mars 2013. Les mémoires étaient tous d'excellente qualité.

La promotion 2012-2013 compte 15 étudiants (issus de 12 départements différents). Tous ont suivi le module 1 du 24 au 29 septembre 2012 à Amiens (ont participé aux enseignements : Déborah Closset-Kopp, Arnaud Mouly, Frédéric Dupont, Guillaume Decocq). Les modules 2 et 3 sont reconduits à l'identique de 2012, dans le Jura (Cléron) et dans le Massif Central (Besse), grâce à l'implication active de nos collègues Anne-Marie Mollet et Arnaud Mouly. Je remercie chaleureusement Guillaume Decocq, qui s'investit pour l'Université d'Amiens dans l'administration du D.U.

Souvent à l'insu de nos confrères, le D.U. grandit, trouvant une forme maintenant très appréciée des étudiants, et recrutant des étudiants très appréciés de leurs encadrants

Soutien à la recherche en Botanique

La Société continue à soutenir la recherche pour se rapprocher des laboratoires et des scientifiques. Un appel d'offres clôturé au 1er février 2012a été lancé conjointement avec la Société Française d'Orchidophilie : 5000 euros de la Société et 3000 euros de la SFO ont été

alloués pour financer des travaux concernant les orchidées. Huit réponses, de qualité bonne à excellente, ont été reçues (contre 11 en 2011), dont trois ont été choisis par une commission présidée par Valéry Malécot, avec l'aide de Jean Koenig et Jean-Jacques Guillaumin pour la SFO, et Michel Botineau pour notre Société. Classé premier, le projet de Mélanie Roy (Université de Toulouse, ancien prix de thèse de la Société), sur la « Diversité phylogénétique des orchidées de Guyane », a reçu 3200 euros. Florence Nicolé (Université Jean Monnet St-Etienne ; Diagnostic sur l'évolution des populations de Sabot de Vénus au cours de la première décennie du 21ème siècle dans les Alpes et en Lozère) a reçu 2800 euros. Le projet de Daniel Prat (Université de Lyon ; Caractérisation et délimitation de quelques espèces d'*Epipactis*) a été partiellement financé de 2000 euros. L'avancement de ces travaux sera rapporté dans une session spéciale du colloque de la Société Française d'Orchidophilie à La Halle au Grain de Blois 9-10 mars 2014).

Un nouvel appel d'offres (plus ouvert, sur tous les sujets botaniques) a été lancé par notre Société pour 2013, doté de 3000 euros. On commence à ressentir les effets de cette politique : on entend parler de la Société sur des forums scientifiques et dans les colloques ; nous sommes remerciés dans les articles issus des travaux financés (par exemple, Cornille A. *et al.*, 2012, dans *Evolutionary Applications* et *PLoS Genet*). Il nous faut persévérer durablement pour accroître cette visibilité et graver durablement cette image de notre soutien à la botanique.

Publications

Le *Journal de Botanique* a connu sa quinzième année d'existence avec 212 abonnés (dont 183 particuliers), soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente où il en comptait 197. Pour l'année 2012 furent publiés les numéros 57 à 60 du *Journal de Botanique*, totalisant 648 pages, soit 280 pages environ de plus que la moyenne des autres années, en raison de la parution du n° spécial 59 (344 pages) à l'occasion du Colloque international sur les prodromes des végétations en Europe (octobre 2012). Grâce au partenariat par convention avec la Société Française de Phytosociologie, qui a bénéficié de crédits du MEDDE, finançant l'édition du numéro spécial 59, les recettes du *Journal* 2012 atteignent presque les dépenses, renversant exceptionnellement la tendance habituelle au déficit.

Acta Botanica Gallica, qui devient *Acta Botanica Gallica Botany Letters* a connu sa première année dans la configuration actuelle, avec le volume 159, un nouveau comité éditorial et la diffusion par Taylor & Francis, sous un nouveau format A4 complété par une version disponible en ligne (<http://www.tandfonline.com/toc/tabg20/current>). C'est l'une des raisons qui conduit le facteur d'impact à augmenter (0,383 en 2012 contre 0,298 en 2011 et 0,064 en 2010). Il faut souligner le travail de transition remarquable, et considérable en temps investi, effectué par Elisabeth Dodinet, notre éditeur en chef, avec l'aide d'Agnès Artiges. Une plateforme de soumission en ligne existe maintenant sur internet (<http://mc.manuscriptcentral.com/tabg>), qui facilitera le travail de nos deux collègues, et accélèrera encore le processus d'évaluation. Les premiers volumes sont parus, et après quelques ajustements au niveau de la production, nous nous acheminons vers une qualité tout à fait acceptable. Le nombre d'abonnés exact est maintenant confidentiel car il touche à la politique commerciale de Taylor & Francis, et transmis au Conseil seulement, mais nous sommes autorisés à dire que le titre est maintenant reçu par plus de 2000 institutions par le biais des abonnements habituels et des contrats d'abonnement groupé des bibliothèques universitaires. Tous nos membres ont accès à la publication en ligne et une trentaine d'entre eux étaient abonnés à la version papier en 2012. Il a été décidé qu'en 2013 *Acta Botanica Gallica* sera inclus dans le programme « *Development Initiative* » de

Taylor & Francis facilitant l'accès au titre des chercheurs des pays en développement. D'un point de vue financier, la barre est redressée puisque Taylor & Francis reversera à la Société 3261,86 euros pour l'année 2012 : après remboursement des abonnements papier (86,11 euros TTC, soit 2238,86 euros), le bénéfice net est de 1023 euros, ce qui a permis de financer entièrement la première réunion du Comité éditorial (Janvier 2013) en laissant encore un petit bénéfice. Nous espérons que l'augmentation de la qualité et de la diversité des articles permettra l'accroissement de la diffusion du journal et de son niveau de citation.

Le comité éditorial est très actif : on peut regretter que trop peu de membres de notre Société aient choisi de s'y investir, d'apporter leur expertise ou de publier. L'ambition, réaffirmée lors de la réunion du comité éditorial en janvier 2013, est de redonner une attractivité à cette revue généraliste, tout en permettant à des chercheurs francophones d'y publier. Nous sommes donnés deux ans pour infléchir la trajectoire qui doit *a minima* être neutre pour la Société en termes d'impact financier.

Nous devons remercier chaleureusement les éditeurs d'*Acta Botanica Gallica*, en particulier Elisabeth Dodinet dont le travail se chiffre en jours par semaine, et Jean-Jacques Lazare, qui assurent remarquablement leur tâche pour notre Société. Ce qui reste à faire nous interpelle tous. Il faut communiquer auprès des institutions et des abonnés potentiels pour développer les abonnements ; il faut aussi susciter des auteurs de qualité et démarcher des communautés susceptibles de publier des numéros spéciaux. Vous pourrez aussi à l'occasion être rapporteurs d'articles soumis.

Mise en ligne des archives d'*Acta Botanica Gallica* et des revues précédentes, depuis 160 ans

Nous souhaitons augmenter la visibilité de la Société et plus particulièrement de la revue et de son niveau de citation, important pour nos jeunes collègues, et rendre disponible pour la communauté des botanistes notre fonds d'articles par la numérisation des anciens numéros de date à date. Nous souhaitons mettre en ligne gratuitement, sur le site Taylor & Francis, les archives d'*Acta Botanica Gallica* et des journaux qui l'ont précédé (le contenu restant propriété de la Société). Pour l'avenir, notre accord avec Taylor & Francis prévoit la gratuité de téléchargement des articles antérieurs à 5 ans.

Mais en l'absence de transfert de droit des auteurs à notre Société par le passé, les lois protégeant les auteurs nous interdisent de procéder à une mise en ligne. Nous avons sollicité l'analyse d'Edouard Fortunet, avocat à la Cour. Selon son rapport, que je cite :

« - la revue *Acta Botanica Gallica* peut être qualifiée d'œuvre collective, et dans ces conditions être publiée en ligne - à la condition qu'elle le soit dans son ensemble (par opposition à une publication des articles la composant séparément) ;

- à défaut, la Société Botanique de France pourrait être civilement et/ou pénalement sanctionnée ; et

- eu égard aux incertitudes jurisprudentielles et aux actes d'exploitation envisagés, nous suggérons que la Société Botanique de France mette en place un certain nombre de mesures de précaution, en ce compris (i) la mise en ligne de mentions légales appropriées, (ii) l'envoi de courriers adaptés aux auteurs concernés et (iii) l'utilisation, à l'avenir, d'un modèle-type de contrat de cession des droits d'auteur sur les articles, qui tienne compte de la spécificité du Projet. »

Un contrat de cession de droit à la Société existe dès à présent pour *Acta Botanica Gallica* et devra être conçu pour le *Journal de Botanique*. Nous avons entrepris d'obtenir une

confirmation de cession des droits d'auteur sur les articles parus depuis 2007. Les 222 courriers aux auteurs correspondants ont été adressés grâce au labeur de Philippe Thiébault et Getty Magdelaine, peut-être en avez-vous été destinataire : le prochain rapport sera l'occasion d'un bilan, avec l'aide de Christiane Lichtlé qui a accepté de compiler les réponses.

Séances

a tenu plusieurs séances ordinaires les 21 janvier, 25 mars, 23 septembre et 9 décembre 2012 et une Assemblée Générale, le 25 mars 2012. Ces différentes séances ont permis de suivre une série de conférences aussi variées qu'approfondies, témoignant de l'activité de nos membres et de la Botanique en France. Pour éviter une liste fastidieuse, je vous renvoie à notre site Web, au bulletin de liaison et au Journal de Botanique qui publie régulièrement certaines conférences sous forme d'articles. **Sessions et voyages d'études**

Le voyage d'étude en Pologne a eu lieu du 6 au 15 juillet, sous la conduite du Professeur Joseph Smezja (Université de Gdansk) qui avait mobilisé bon nombre de ses collègues et membres de son laboratoire pour nous accueillir une seconde fois dans les meilleures conditions possibles. Après la zone montagneuse du Sud en 2009, c'est la région du nord-est qui a été explorée. A partir de la région de Bialowieza, avec sa remarquable forêt peu anthropisée, nous sommes progressivement remontés jusqu'à la Mer Baltique à Gdansk. Cette traversée nous a permis de visiter de superbes étendues marécageuses, des tourbières et lacs, des régions marquées par des reliefs morainiques et périglaciaires peu habituels pour nous, avant d'atteindre le vaste estuaire de la Vistule, et la côte à dune "Patrimoine de l'UNESCO" du Parc de Slowinski.

La 148^e session extraordinaire s'est déroulée du 18 au 29 juillet en Guyane avec 14 participants. C'était la première visite de notre Société dans ce département depuis qu'elle a été créée en 1854. Les excursions étaient organisées par Florence Le Strat et Michel Boudrie avec l'assistance des botanistes et organismes locaux (IRD, ONF, SEPANGUY). Le choix a été fait de rester sur la bande côtière avec deux points de villégiature (Kourou et Cayenne), ce qui a permis d'aborder l'ensemble des formations végétales côtières : savanes (savanes du Centre spatial guyanais, savane Garé, savane Trou Poisson), marais (pripri de Yiyi, marais de Kaw), forêt sur sables blancs (Mana), forêt (montagne des Singes, montagne de Kaw), végétation des plages sableuses (Kourou, salines de Montjoly). Ces excursions ont révélé la richesse de la flore guyanaise et de nombreuses familles végétales méconnues en métropole : Burmanniaceae, Heliconiaceae, Clusiaceae, Melastomataceae, Rapateaceae...

Cinq minisessions ont eu lieu en 2012 :

- Du 3 au 4 mars 2012, une minisession Thérophytes d'hiver a réuni 22 participants dans la région d'Aix-en-Provence et du massif de la Sainte Victoire (13). Elle était organisée par Errol Vela et Daniel Pavon, conjointement avec la Société Linnéenne de Provence.
- Du 11 au 13 mai, Emilie Estival et Anne-Marie Mollet ont emmené 19 participants à la découverte de la flore du Sud Cantal et du Nord Aveyron (Région de Maurs).
- Monique Astié, Bernard Lantin et Pierre Zerna ont emmené 27 participants à la découverte de « Trois biotopes en Anjou » du 17 au 19 mai 2012. Ceux-ci ont visité les pépinières RIBANJOU spécialisées dans les « Petits fruits rouges » et créées par Monsieur Bernard LANTIN, l'un de nos organisateurs, et admiré la magnifique tenture de l'Apocalypse au château d'Angers, guidés par Madame M.-L. Triollet, Professeur d'Histoire et spécialiste de l'Apocalypse.

- Christian Bernard a organisé une minisession en Aubrac du 29 juin au 1er juillet, dans la région de Laguiole ; s'y sont joints 30 participants dont 4 étudiants du D.U.
- Jean-Marie Royer a organisé une minisession sur le genre *Rubus* du 15 au 16 septembre, dans la région d'Epinal : 8 participants se sont initiés à l'apprentissage des groupes principaux de Ronces.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les membres qui se sont investis dans la préparation de ces différentes activités, en particulier Anne-Marie Mollet qui porte une lourde charge d'organisation de ces excursions. Pour avoir participé moi-même à certaines d'entre elles, j'ai été séduit par l'atmosphère collégiale aimable, et tout en même temps savante et riche en échanges de haut niveau, que j'y ai rencontrée. En revanche, ce sont des excursions de société savante et non des voyages d'agrément : ils ne valent que par le partage et la restitution des connaissances, et je m'inquiète de la difficulté à trouver, parmi des compagnies aussi cultivées et compétentes, assez de secrétaires de séances pour dresser un relevé final de nos observations. Ce point devra attirer à l'avenir l'attention du Conseil, et d'ores et déjà de tous nos membres.

Prix de thèses et prix de la Société

Le prix Gandoger de Cryptogamie a été remis à Monsieur Régis Courtecuisse ; le prix Gandoger de Phanérogamie a été remis à Monsieur Christian Bock ; le prix de Coincy a été remis à Monsieur Arnaud Bizot ; le prix du Conseil a été remis à Monsieur André Charpin. Un prix de thèse a été remis en 2012, sous la vigilance de Jean Vallade, à David Delmail pour son travail dirigé par notre collègue Michel Botineau : « Contribution de *Myriophyllum alterniflorum* et de son périphyton à la biosurveillance de la qualité des eaux face aux métaux lourds ». Je vous rappelle que ce prix honorifique est distribué depuis 2000. La Société accorde au(x) lauréat(s) une inscription gratuite d'une année à notre Société et un jeu de ses publications. Ce prix contribue aussi à faire connaître la Société, veillons tous à l'annoncer très largement : nous n'avons eu que 3 candidatures en 2012.

Flore de France (*Flora Gallica*)

En ce qui concerne *Flora Gallica*, l'année 2012 aura vu le texte général des clés bien avancer ; notamment la clé des *Taraxacum* a été finalisée et plusieurs genres ont été améliorés. A l'aube de l'année 2013, il ne reste donc que les Apiaceae à revoir, suite à la livraison par J.-P. Reduron d'une première ébauche, et quelques taxons complexes en attente de publication effective. Les dessins avancent, mais restent toujours le facteur limitant. Notre interlocuteur chez l'éditeur (Biotope, à Mèze dans l'Hérault) a changé : O. Larrey a quitté la société et le suivi du projet a été repris par J. Marmayou. Un comité de pilotage s'est réuni au siège de l'éditeur le 22 novembre 2012 pour faire le point et tenter une simulation de la procédure de publication. Le glossaire a été en grande partie validé. L'index général intégrera finalement la totalité de la synonymie retenue dans les clés et sera présenté sur plusieurs colonnes par page pour en limiter le volume. Une carte des grandes régions et des cours d'eau de France sera réalisée par l'éditeur pour visualiser les principales indications chorologiques citées dans les clés. Un dossier de présentation du projet a été préparé afin que l'éditeur entame les demandes de financement. Nous devons remercier Bruno de Foucault de suivre avec persévérance et efficacité ce dossier.

Participation à l'Atlas Florae Europaeae

En 2012, le recueil des données concernant des Rosaceae (*Amelanchier* à *Sorbus*) s'est achevé pour les volumes 16 & 17. Le recueil des données a démarré pour le volume 18 des Leguminosae (*Cercis* à *Calophaca*). Plusieurs membres de la Société y ont participé en communiquant leurs données à Jean-Jacques Lazare, représentant de la France au Comité pour la Cartographie de la Flore d'Europe.

Site Web de la Société, mur Facebook

Le site, mis à jour régulièrement grâce à notre partenaire, la Bibliothèque Inter-universitaire de Médecine, et plus particulièrement à notre webmestre, Jacques Gana, continue à enregistrer de nombreux visiteurs. On trouve là également les comptes-rendus et les reportages photographiques des principaux voyages et sessions organisés par la Société. Notre collègue Audrey Proust et son compagnon Benjamin Mollier ont accepté de revoir l'allure et le contenu de notre site en relation avec notre webmestre et nous les en remercions. Notre collègue Florent Beck poursuit quant à lui, l'entretien du mur de la Société sur Facebook: qu'il en soit remercié; surtout, pensez à lui faire passer les informations, manifestations ou actualités, qui pourraient faire vivre ce mur, mettez-le en relation avec les autres utilisateurs de cette ressource !

En conclusion

L'année 2012 a été très riche en actions, notamment pour l'évolution de nos publications. Il faut encore œuvrer pour explorer les pistes prometteuses qui ont été initiées, et le travail du bureau repose beaucoup trop sur des actifs « jeunes ou moins jeunes ! » à l'emploi du temps déjà chargé. Avant d'achever ce rapport, j'ai rouvert mon Gaffiot pour y relire les significations de *socius* : on y lit « compagnon », « associé », « allié », et la notion de « mise en commun ». Je demande avec insistance à chacun d'entre vous de mieux réfléchir à ce qu'il pourrait mettre en commun pour aider notre Société, selon ses compétences et ses disponibilités – or, personne parmi nous n'en manque. Donc personne ne doit s'exonérer de cette réflexion, ou d'un sentiment coupable de ne pas s'y soumettre.

Je remercie vivement tous ceux qui ont participé à animer la vie de la Société, en particulier Getty Magdelaine, qui exécute au mieux de très pénibles tâches d'envoi en nombre (plusieurs centaines de lettres cette année !), et notre excellent trésorier Pierre Aourousseau ainsi que son assistant occasionnel, Jean-Marie Dupont. Merci, enfin, à ceux dont les minutes m'ont permis de dresser ce rapport. Philippe Thiébault accomplit un travail immense, permanent et calme, une action jusque dans le détail et avec diplomatie dont notre Société doit lui valoir une vive admiration. Mais la liste de nos membres actifs ne représente... qu'une maigre vingtaine de personnes. Notre Société n'est donc pas encore assez faite de *socii*. Je réitère donc solennellement mon appel aux bénévoles volontaires pour s'impliquer dans nos actions !

**Marc-André SELOSSE,
Professeur au Muséum.**